



LES RÈGLES DE VIE DE L'ESPACE NUMÉRIQUE



L'ACCÈS

Accès libre sous réserve de disponibilité de la salle et du respect des règles d'utilisation.



LES HORAIRES

Tous les jours de 8h00 à 20h00.
Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.



L'INSCRIPTION DES RÉSIDENTS

S'inscrire à chaque passage sur le cahier mis à votre disposition dans la salle.



L'UTILISATION

S'adresser à la réception pour s'informer des modalités d'accès aux équipements.
Respecter la tranquillité des lieux.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés de leur responsable légal.

Interdiction d'accéder à des contenus illicites par le biais du WIFI et des équipements informatiques mis à disposition par RÉSIDIS.



L'ENTRETIEN & LA MAINTENANCE

Interdiction d'intervenir sur les équipements informatiques mis à disposition.
Toute anomalie devra être signalée à la Direction de la résidence.
Laisser la salle propre et rangée.



LE CAS DE FERMETURES ET D'EXCLUSION

Fermeture à tout moment par décision de la Direction.
En cas de non-respect au règlement intérieur, le résident ne pourra plus jouir de cet espace.
En cas de détérioration, il sera redevable, le cas échéant, des frais de remise en état.